

"Bientôt vint la récolte et malheureusement elle fut au-dessous de tout. Nos gens n'ayant plus d'argent leurs femmes ne pouvaient plus commander par la poste au grand magasin qui ne leur vendait qu'argent comptant. Elles revinrent donc au magasin de Bill Davis. Ce dernier recommanda à faire des affaires, mais il ne vendait qu'à crédit.

"Bientôt la situation de Bill devint très difficile. Il avait compté que les fermiers ayant bien vendu leurs récoltes viendraient faire chez lui des achats argent comptant. Il espérait ainsi avoir assez d'argent à la banque pour payer ses fournisseurs, les marchands en gros. Peu à peu, ne recevant pas d'argent et n'en pouvant pas donner, sa situation s'aggrava. Son crédit devint aléatoire: ses fournisseurs le menaçaient de lui refuser des marchandises. Un jour une traite arriva à laquelle il ne put faire honneur. Jimmy Walsh, le banquier, vint lui-même voir Bill à son magasin. Malheureusement Bill n'avait pas d'argent et ne pouvait payer le billet qui lui était présenté.

"Il avait cependant \$3,000 de créances dans ses livres. Il était découragé et sur le point d'abandonner les affaires, précisément au moment où tous ses clients avaient besoin de lui.

"Walsh tira de suite la situation au clair, et comprit vite la nécessité d'une action décisive. "Mais un prêt au taux d'intérêt qui prévalait alors, loin de soulager la situation, la rendait pis encore. Cependant, le problème valait d'être résolu. Les cultivateurs avaient besoin de crédit au magasin; ils n'avaient pas de récolte qui pût leur permettre d'emprunter à la banque, et le magasin était sur le point de fermer ses portes, à moins d'une rapide et salutaire intervention. "Si le magasin allait fermer, la banque en souffrirait aussi, il offrit d'avancer de l'argent à deux pour cent en dessous du taux d'intérêt en cours— et l'offre fut acceptée. Ce prêt permit à Bill de se remettre bien auprès de son fournisseur de gros et, la saison d'après, de faire crédit à toute la population, comme d'habitude.

"Mais Walsh avait fait davantage. Il avait rendu visite aux cultivateurs et leur avait démontré qu'en supportant leur marchand ils assureraient la sécurité commune et la leur individuellement. Tous prirent la leçon à cœur, et "voilà pourquoi je n'achèterai pas de chapeau à Montréal. D'abondantes moissons successives nous mirent tous sur pied, et aujourd'hui nous avons cinq magasins qui se font une saine concurrence. Les sucursales de banque locales les soutiennent, elles leur avancent de fonds au besoin et au plus bas taux d'intérêt possible, inférieurs même à ceux qu'elles exigent de qui que ce soit dans la région. Jimmy Walsh appelle cela, sauver, garder la stabilité économique, mais je dis que c'est du pur et bon sens commun."

Texte de la conférence faite par M. Elphège Marier, avocat, au Cercle Olier No 127 de l'Alliance Nationale.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Vous faites tous partie d'une ou de plusieurs sociétés de secours mutuels; vous assistez aux assemblées que tiennent ces différentes sociétés; vous êtes au courant de leur fonctionnement et de leur rouage; vous constatez tous les jours le bien immense qu'elles font en procurant des secours aux malades, de l'aide aux veuves et aux orphelins de leurs membres décédés. Mais vous

êtes vous jamais demandé si la raison d'être de ces sociétés de secours mutuels, a trouvé son plein épanouissement chez nous dans cet aide aux malades, dans ce paiement d'une forte somme aux familles éprouvées. Avez-vous réfléchi si les regards de leurs fondateurs ne visaient pas plus haut et plus loin: si tout leur but n'était qu'une question d'affaires, si enfin ils n'ont visé qu'à créer une compagnie d'assurance à primes moins élevées parce qu'administrée sur un mode différent! L'Alliance Nationale, si je ne me trompe, est née d'une pensée plus haute et plus digne de l'idéal canadien-français. Ses promoteurs voulaient soustraire leurs compatriotes à la vague envahissante des sociétés étrangères, neutres, anti-catholiques ou anti-nationales; ils voulaient grouper les Canadiens-français en un bataillon compact et fort afin qu'aux jours de lutte, il n'y ait pas de ces reculs déplorables, de ces affaissements soudains qui mènent à la défaite, et donnent à nos adversaires l'impression que nous sommes une race inférieure, mûre pour l'esclavage.

Ayant étudié leur histoire et ayant constaté par expérience que la race française au Canada, ne peut et ne pourra conserver son prestige, son rang et tout ce qui la distingue des autres races qu'en veillant jalousement sur ses droits et privilèges, ils ont tenté de grouper les énergies, de rapprocher les cœurs et les bonnes volontés, et de confier aux groupes ainsi formés, la conservation de notre langue, la conservation de notre foi, et la défense des traditions et du sol pour lesquels nos pères ont su mourir. Messieurs, ce but des fondateurs de l'Alliance Nationale et des fondateurs des différentes sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises, de réunir sous un seul drapeau tous les Canadiens-français du pays, en établissant entre les différents groupes disséminés dans tout le Dominion, des liens d'intérêt, d'affection et d'union, ce but dis-je, est-il réalisé? s'il ne l'est pas, est-il réalisable, et importe-t-il dans la situation actuelle de l'élément Canadien-français vis-à-vis des autres races de travailler à sa réalisation?

Voilà, messieurs, il me semble un sujet d'études qui devrait préoccuper non seulement la classe dirigeante, mais tous et chacun de nous qui avons à cœur la conservation de notre langue, de notre religion et de nos droits.

Les Français ont découvert ce pays; ils ont les uns versé leur sang, les autres dépensé leur fortune et consacré leur vie pour faire de la Nouvelle-France un pays catholique et français. Dieu en a décidé autrement, et a permis qu'une autre race forte et puissante aussi, s'implante sur notre sol.

L'esprit dominateur des conquérants a cru longtemps qu'il lui serait possible de faire disparaître ou de noyer sous la masse cette poignée de Canadiens-français qui s'obstinait à vivre, à parler sa langue, et à faire fleurir ici l'idéal français un instant abattu.

Je n'ai pas besoin de vous faire l'historique des luttes de nos pères: ils étaient le petit nombre, ils n'avaient ni le pouvoir ni l'argent, et cependant, en 1867, ils pouvaient traiter d'égal à égal avec la race anglaise; il n'y avait plus ni vainqueurs ni vaincus, il y avait deux races ayant des aspirations différentes, une mentalité différente, mais toutes deux fortes et puissantes, voulant leur place au soleil, et la déterminant par un pacte clair et précis qu'elles s'engageaient à respecter.

Suivit une ère de calme et de tranquillité; mais bientôt le fanatisme non éteint d'un côté, encouragé par l'apathie et l'indolence de l'autre, a causé des froissements, des malaises et des diffi-

cultés toujours grandissants, jusqu'au jour où certains des nôtres ont compris que la lutte n'était pas finie, que nos droits ne seraient sauvegardés que par une vigilance continuelle, et c'est alors que, suivant l'exemple donné par nos compatriotes anglais, ils ont voulu nous unir, nous grouper dans une commune défense. Ont-ils réalisé leur but? Un coup d'œil jeté sur le travail accompli nous force à répondre que non; nos adversaires nous ont devancé dans cette voie et ont enrégimenté sous leurs bannières un grand nombre de nos compatriotes: l'influence qui résulte du nombre dans un pays constitutionnel; l'influence qui résulte de l'argent dans un siècle où tout ploie devant le veau d'or, ils les ont employées contre nous, et nos naifs Canadiens ont vu tourner contre eux, partie de ces influences venant d'eux.

Ce but est-il atteint lorsque nous pouvons assurer qu'il n'y a pas la moitié, peut-être pas le tiers des Canadiens-français, pouvant faire partie de nos sociétés de secours mutuels, qui y appartenent.

Mais ce but est-il réalisable?

Certes oui, si nous considérons le travail accompli jusqu'ici; oui, si nous considérons le réveil qui semble se manifester chez les nôtres.

On commence chez nous à se rendre compte de la mine sourdement creusée sous le rocher qui est à la base de nos assises nationales. Nos compatriotes commencent à voir que pour rester ce que nous sommes, pour conserver ce que nous avons, et léguer à nos enfants un patrimoine, non pas amoindri et déprécié, mais le patrimoine intact transmis par nos ancêtres, et agrandi par nos efforts personnels, il faut y mettre des sentinelles, des soldats bien armés et bien disciplinés. Ces sentinelles, ces gardiens de nos joyaux, ce sont nos sociétés nationales.

Elles ne font que de naître et déjà leurs cadres s'élargissent, leurs capitaux croissent, leurs ramifications s'étendent un peu partout. Avant longtemps, avec une propagande active, du travail et du dévouement de la part de leurs membres comme de leurs chefs, elles formeront un réseau couvrant tout le Canada.

Mais pour obtenir et hâter la réalisation complète du but que se proposaient les fondateurs de nos différentes sociétés nationales, ne serait-il pas à propos de revenir sur un projet déjà diséunté, mais qui n'a pas abouti. Je veux parler d'une fédération de toutes nos sociétés canadiennes-françaises. Il y a des obstacles au projet, mais il y a des avantages, et il me semble qu'aux jours de bataille, aux jours des grandes revendications nationales, il n'y aurait pas de voix plus autorisée ni plus puissante que celle d'un groupe parlant au nom de toute la race, défendant les droits des Canadiens-français de la Colombie-Anglaise comme ceux de la Nouvelle-Ecosse. Rien n'empêcherait chacune de nos sociétés d'administrer ses propres affaires et de veiller à la réalisation d'un but particulier, mais lorsqu'il s'agirait de défendre nos droits violés, de faire entendre notre voix dans les Parlements ou ailleurs, pour aider nos compatriotes, pour les soutenir dans les luttes vaillamment entreprises pour la conservation d'un idéal que nous partageons, pour le maintien d'écoles ou d'institutions où l'on enseigne notre foi, pour le maintien ou le développement d'une langue que nous aimons par dessus tout, il ne devrait y avoir qu'une voix pour donner le signal du combat, qu'un clairon pour sonner la charge, et tous les bataillons qu'ils viennent de l'Alliance Nationale, de la Société St-Jean Baptiste, ou des Artisans-Canadiens-Français, ne devraient plus former qu'un seul corps.

(A suivre)